

L'héritage maudit

D'un pas lent et assuré, Bastien longe le ruisseau qui borde le bois. L'eau ruisselle maladroitement à travers les énormes pierres, des tourbillons apparaissent çà et là. Aux portes du printemps, les sous-bois sont ornés de perce-neige, de crocus. Au détour d'un chemin, on peut voir une clairière couverte de jonquilles. Les bourgeons qui pointent sur les arbustes nous annoncent le réveil prochain du microcosme. Après quelques mois d'endormissement, tout semble prêt pour que le printemps fasse une entrée en fanfare. C'est la saison préférée de Bastien, le garde forestier. Il fait chaque jour, ou presque, la même tournée pour s'assurer que tout va bien dans ce qui est son domaine réservé.

A la sortie des bois, il y a une longue allée de cyprès, sorte de haie d'honneur, pour rejoindre une grande maison décrépite, mais pleine de charme. Les intempéries et le temps ont déposé sur les vitres une épaisse couche de crasse, qui empêche de voir à travers. Le jardin est envahi par des ronces, des herbes folles et des fleurs sauvages. Des oiseaux y ont trouvé refuge, et ça piaille de toutes parts. Sur la façade, au-dessus de la porte d'entrée, est accroché un panneau « à vendre », lui aussi malmené par les rigueurs atmosphériques.

Pendant de longues années, elle a été habitée par Augustine Queroy, guérisseuse de son état. De mauvaises langues lui prêtaient des actes de sorcellerie, pendant que d'autres louaient ses dons extraordinaires. Elle vivait chichement. Pourtant, lorsqu'elle est décédée, il y a bientôt deux ans, une rumeur insistante s'est propagée, la sorcière était très riche. Elle a été enterrée dans un caveau familial, retrouvé in extrémis, aucune famille ne s'est présentée. Le notaire du village a réglé les obsèques, et mandaté un cabinet de recherches d'héritiers. Il a respecté les procédures en vigueur dans pareil cas, mais dans son for intérieur, il espère que les recherches seront négatives, car il aimerait beaucoup acquérir ce bien pour son usage personnel.

La bâtisse a un fort potentiel. Le terrain autour offre de belles perspectives qu'un paysagiste pourrait mettre en valeur. La situation cadastrale de l'ensemble est des plus intéressantes. Dans cette opération immobilière, Maître Alexandre Delalande n'aurait aucune concurrence de quiconque dans le village, ni même dans les environs, tant l'empreinte laissée par la précédente occupante est négative. On dit que le site est ensorcelé.

Bastien, lui, aimait bien Augustine, elle était la grand-mère qu'il n'a pas connue. À son décès, le médecin du village a conclu à un arrêt cardiaque, Bastien n'y a jamais cru. Il a toujours un

petit pincement au cœur en passant à proximité de la maison. Lorsqu'il a un peu trop bu, il répète en boucle : « Un jour, ils paieront ». Il n'a jamais voulu dire qui était « ils », et personne n'a jamais vraiment cherché. La disparition de la sorcière en a soulagé plus d'un, elle était aussi crainte que détestée.

L'été a chassé le printemps, un été chaud, très chaud, un été sec, très sec. Comme chaque année, Maître Delalande ferme ses bureaux tout le mois d'août, même s'il lui arrive de traiter quelques affaires urgentes.

Le téléphone fixe de l'étude qui sonne, à neuf heures du matin, un quinze août, cela annonce soit une situation de la plus haute importance, soit l'œuvre d'un plaisantin. Dans le doute, le notaire décroche le combiné.

– Bonjour Maître Delalande, Henri Voiron à l'appareil. Je vous appelle concernant le dossier Augustine Queroy. Nous avons retrouvé une jeune femme résidente suisse, près de Genève, qui est une cousine au cinquième degré de feu votre cliente. Elle se nomme Ismérie Tardieu, quarante ans, célibataire, elle est dessinatrice dans un grand journal genevois. Je l'ai fait convoquer à nos bureaux de Genève, ils la reçoivent demain en milieu de journée.

– Très bien, Henri. J'attends de vos nouvelles.

Alexandre connaît depuis longtemps Henri, un généalogiste successoral efficace et fiable. Ils ont résolu ensemble de nombreuses affaires.

L'entrevue, entre Ismérie et le représentant genevois, ressemble à un dialogue de sourds. Il lui déroule son arbre généalogique, prouve qu'elle est bien la cousine au 5e degré d'Augustine. Elle n'a jamais entendu parler de cette prétendue cousine, elle précise que son père était fâché avec toute la famille.

Le cabinet n'est pas en mesure de lui dévoiler le contenu exact de l'héritage, juste qu'il sera conséquent. En conclusion, on remet à la jeune femme un document, avec les coordonnées de Me Delalande.

En recevant le dossier d'Henri, Alexandre, comme à son habitude, décortique toutes les pièces. Il fait des recoupements, il analyse les données. Aucun doute possible, Ismérie est bien la cousine au 5e degré d'Augustine.

Ismérie hésite un long moment avant de contacter le notaire. Elle a quelques jours à prendre, pourquoi ne pas aller en France, elle ne connaît pas le Berry.

Me Delalande accueille chaleureusement Ismérie. Elle paraît mal à l'aise, timide. Lorsque le contenu de l'héritage lui est dévoilé, elle défaille presque. La maison, avec les dépendances, est estimée à plus de deux cent mille euros, et les divers comptes bancaires abritent pas moins de deux millions d'euros. Même en réglant les taxes élevées du fait de son rang de priorité, ce qui lui restera est bien au-delà de ce à quoi elle s'attendait.

Me Delalande l'emmène visiter la maison, sa réaction laisse à penser qu'elle lui plaît beaucoup. À ce stade, elle peut encore refuser cet héritage.

Elle demande 48 heures de réflexion. Elle prend une chambre dans le seul hôtel du village.

Les gens la regardent avec un air soupçonneux, elle répond avec un sourire. Elle demande un plan à l'hôtel, elle veut visiter l'endroit, s'en imprégner, avant de décider.

Ce matin, Bastien fait, comme chaque jour, sa tournée. Avec la chaleur de ces dernières semaines, le ruisseau est presque à sec, on peut le traverser à pied. Soudain, il aperçoit une masse coincée entre deux pierres. Il s'approche, c'est une femme, morte.

Bastien appelle immédiatement la gendarmerie. Comme il lui semble avoir vu cette personne accompagnée du notaire la veille, il appelle également Me Delalande.

La nouvelle se répand à la vitesse de l'éclair dans le village. Selon leurs premières constatations, les gendarmes concluent à une mort par strangulation entre vingt et une heures et vingt-deux heures la veille. L'hôtel confirme ne pas avoir revu la victime après le dîner, mais personne ne l'a vu sortir.

Le notaire est abasourdi. Il est le premier à être convoqué par la gendarmerie. Il subit un interrogatoire en règle. À l'heure du crime, il était chez lui, seul. Vu des gendarmes, il n'a aucun alibi. Par contre, il a un mobile, son intérêt pour l'acquisition de la maison d'Augustine.

En attendant les résultats de l'autopsie, les gendarmes mènent des auditions auprès des habitants. Peu d'entre eux ont eu l'occasion de rencontrer la victime, et encore moins savait qui elle était. Le corps ne paraît pas avoir été déplacé, que faisait donc Ismérie Tardieu à cette heure tardive au bord du ruisseau ? Avait-elle rendez-vous avec son agresseur ? Est-ce une malheureuse mauvaise rencontre ? Autant de questions auxquelles les forces de l'ordre peinent à répondre. L'affaire fait la une de la gazette locale et des conversations de bistrots. Le médecin légiste a rendu ses conclusions. Ismérie est décédée d'un coup violent porté à l'arrière de la tête avec un objet contondant qui n'a pas été retrouvé sur les lieux du crime. On présume que l'agresseur l'aura remporté avec lui. Pas de trace de lutte, pas d'agression physique, pas de drogue ou stupéfiant dans le sang.

L'analyse de son téléphone n'apporte pas d'éclairage quant à son emploi du temps.

Cependant, on relève la veille une conversation de deux minutes avec un numéro masqué à

dix-sept heures vingt. Les gendarmes essaient de remonter l'origine de cet appel qui potentiellement pourrait les mener à l'assassin. Ils envisagent que la jeune femme connaissait son assassin, et qu'il lui aurait donné rendez-vous près du ruisseau. Cela les amène à reconsidérer le cas du notaire. C'est la seule personne qu'Ismérie connaissait ici, et il avait un intérêt à la voir disparaître.

Le capitaine de gendarmerie a beaucoup de mal à convaincre le juge d'interpeller Me Delalande, mais il finit par se laisser convaincre.

La maison du notaire est perquisitionnée à la recherche de l'arme du crime ou d'autre indice, et l'homme est mis en garde à vue.

Au bar du village, Bastien soutient le notaire. Il dit, ce sont ceux qui ont tué Augustine, qui se sont débarrassés d'Ismérie.

La remontée de l'appel en numéro caché est toujours infructueuse.

L'interrogatoire de Me Delalande ne mène à rien. Le capitaine de gendarmerie, lui-même, n'est pas convaincu de la culpabilité du notaire, mais à défaut de preuve de son innocence, il ne sera pas relâché avant la fin de sa garde à vue.

Après une nuit très orageuse, l'eau coule à nouveau abondamment dans le ruisseau. La scène de crime devient inexploitable, ce qui ralentit le travail des gendarmes.

Au petit matin, Bastien part pour sa tournée, il doit vérifier que l'orage n'a pas provoqué des dégâts dans les plantations de jeunes arbres. Comme d'habitude, il traverse la route nationale pour rejoindre le bois. A ce moment-là, une voiture démarre rapidement et fonce sur Bastien. Le garde est projeté violemment au sol, la voiture s'enfuit, l'homme est inerte.

La violence du choc a fait sortir des habitants de chez eux, ils appellent la gendarmerie.

Bastien est mort. Des témoins affirment que la voiture a renversé volontairement Bastien, et s'est enfuie. Une caméra de surveillance est positionnée à un angle de rue proche du lieu de l'accident, les gendarmes espèrent pouvoir identifier le véhicule en cause. En attendant, l'hypothèse qui émerge, c'est que Bastien a été assassiné.

Deux meurtres en trois jours, c'est beaucoup. Et s'ils étaient liés ?

Pour le garde-chasse, on peut écarter la culpabilité du notaire, en cellule au moment de l'accident.

Tout cela secoue le village en entier. Tout le monde suspecte tout le monde. On cherche des causes, des mobiles, des motifs. On invoque des jalousies, des superstitions, des rivalités.

Faute de preuves tangibles, la garde à vue de Me Delalande est levée.

Il rentre chez lui, soulagé et épuisé. Il sait qu'il va devoir affronter les regards soupçonneux de ses compatriotes, dans le village, il n'est pas très aimé.

Sur le téléphone fixe de l'étude, il trouve plusieurs messages d'Henri Voiron. Il le prie de le rappeler urgemment, sans préciser l'objet de ses appels.

Alexandre compose sans plus attendre le numéro du généalogiste.

– Bonsoir Alexandre. Merci de me rappeler. J'aurais préféré vous laisser un peu de répit après ces dernières heures difficiles, mais l'affaire est d'importance. Nous avons un gros problème sur l'identité de l'héritière d'Augustine Queroy. Ismérie Tardieu n'est pas la bonne personne. Pardon, je devrais dire n'était pas la bonne personne.

– Comment cela Henri ?

– Il y a eu une panne majeure sur le serveur informatique. Certains fichiers ont été corrompus et lors de la réinitialisation des applications, un décalage de données a provoqué des mises à jours erronées. Bref, Ismérie Tardieu n'est pas la cousine d'Augustine Queroy. Son héritier, que nous avons identifié après la restauration du système, est Andréa Tardieu, cousin au 3^e degré. Ces deux familles Tardieu n'ont aucun lien de parenté.

– Si c'est une plaisanterie, elle est de mauvais goût !

– Alexandre, comment pouvez-vous me penser capable d'un tel brocard, en de pareilles circonstances ? Ce monsieur réside en banlieue parisienne, il a une soixantaine d'années, c'est un musicien plutôt marginal, sans grands moyens. Pour avancer au plus vite, je l'ai convoqué pour demain à seize heures.

Sous le choc, le notaire reste silencieux. Henri se doute de quel effroi doit être envahi son interlocuteur, après un instant, il essaie de reprendre le dialogue.

– Nous pensons sans doute la même chose, Ismérie Tardieu, était-elle vraiment visée ? A-t-elle perdu la vie à cause de cette panne informatique ?

Les deux hommes concluent leur conversation sur une vue commune, il faut aviser les gendarmes.

Le Capitaine de gendarmerie écoute religieusement le récit du notaire, et pousse un grand soupir.

– Me Delalande, êtes-vous bien sûr de ce Monsieur Voiron ? L'histoire est pour la moins curieuse. Je dois faire le point avec mes hommes.

Le visionnage des bandes des caméras de surveillance a permis d'identifier une voiture qui peut être celle qui a fauché Bastien. Il s'agit d'un coupé Mercedes noir, immatriculé en Suisse. La vidéo ne permet pas d'identifier si le conducteur est un homme ou une femme.

Les autorités helvétiques confirment l'identité du propriétaire du véhicule, il s'agit d'Ismérie Tardieu. Cela exclut qu'elle puisse être l'auteur de l'accident, elle était morte depuis trois jours. Pressé par le procureur, le Capitaine de gendarmerie est de plus en plus nerveux. Il

somme ses hommes de s'activer afin de sortir de cette impasse. Pris par d'autres obligations qui le contraignent à s'absenter, il confie au Lieutenant le soin de superviser l'enquête.

Le notaire est à nouveau entendu, il n'apporte aucun élément nouveau.

Henri Voiron est convoqué. Mal à l'aise face aux gendarmes, il s'enlise un peu dans son récit. Quelques incohérences dans la chronologie de ses recherches apparaissent, l'explication sur la panne informatique est approximative. Son exposé sur l'entretien avec Andréa Tardieu est flou, et truffé de contradictions. Il décrit un homme à la fois marginal et conformiste, musicien sans grand talent, mais professeur de guitare apprécié. Un homme qui vit chichement dans une bicoque, mais qui revient d'un long périple en Amérique du Sud accompagné d'un guide privé. Pour couronner le tout, Andréa Tardieu connaissait à priori très bien Augustine, et il aurait cessé de la voir parce qu'elle l'avait ensorcelé. Tout ceci n'a aucun sens. Cependant, cela ne suffit pas à inculper Henri de quoi que ce soit. C'est donc libre qu'il ressort de la gendarmerie.

Les gendarmes retrouvent la voiture d'Ismérie sur le parking de la gare, le plus éloigné de l'hôtel où résidait Ismérie, les clés sont dans sa chambre, sur le bureau. La personne qui a utilisé la voiture avait donc accès à la chambre. Sans surprise, aucune empreinte autre que celles de la propriétaire ne sont présentes. De nouveaux interrogatoires du personnel de l'établissement sont menés, rien de concret n'en ressort.

Andréa Tardieu se présente spontanément à la gendarmerie. On ignore si c'est la perspective de l'héritage qui l'a poussé, ou s'il veut libérer sa conscience. Il confirme avoir été, à un moment de sa vie, très proche d'Augustine. Jeune, il était de santé fragile, il trouvait auprès de la guérisseuse écoute et remèdes qui le soulageait. Et puis tout a basculé. Il a frôlé la mort après avoir ingurgité une de ses potions. Il a complètement coupé les ponts avec Augustine. Lorsque cette dernière est décédée, il était en Amérique du Sud. C'est le coup de fil d'Henri Voiron qui lui apprend la disparition de la vieille femme.

IL ressort libre de la gendarmerie. Il est déjà tard, il décide de passer la nuit sur place, et aussi d'aller revoir la maison qui pourrait peut-être devenir la sienne.

Le lendemain, vers dix-heures du matin, les gendarmes sont appelés sur les lieux d'un accident, survenu à seulement quelques kilomètres, dans un virage réputé dangereux. Arrivés sur place, ils reconnaissent immédiatement le conducteur inerte sur le volant, il s'agit d'Andréa Tardieu. Selon les premières constatations, le choc violent contre un platane a provoqué la mort immédiate. Après examen du véhicule, ils découvrent une tâche de liquide sous la voiture, il est évident que les freins ont été sectionnés. Le lieutenant inspecte l'habitacle de la voiture. Dans la boîte à gants, il trouve une lettre, jaunie par le temps. Elle a

été écrite par une femme, il y a plus de trente ans. Elle reproche à Andréa ses frasques, son goût immodéré pour le jeu qui l'a conduit à la ruine, et ses accès de colère et de violence. Elle lui annonce qu'elle part loin, qu'elle élèvera seule l'enfant qu'elle porte, qu'elle ne veut plus jamais entendre parler de lui.

Le lieutenant a un choc lorsqu'il découvre le nom de la signataire, Sylvie Vannier. C'est un nom de famille qu'il connaît. Il emporte la lettre sans la mentionner aux collègues qui l'accompagnent. De retour au poste, il s'enferme dans son bureau pour faire quelques recherches. Ce qu'il découvre le laisse perplexe.

Dans l'heure qui suit, le Capitaine, de retour, le convoque pour faire un rapport complet sur l'accident, et plus globalement sur l'avancée de l'enquête.

À peine est-il assis, la Capitaine le presse de questions :

- À votre avis lieutenant, cet accident est-il rapproché de nos deux cadavres ?
- À ce stade, Capitaine, je ne sais pas, même si la coïncidence est troublante.
- Quelqu'un devait en vouloir à Monsieur Tardieu pour sectionner ses freins ?
- Comment savez-vous que les freins ont été sectionnés Capitaine ?
- Vous me l'avez dit, Lieutenant, à l'instant.
- Pardon, Capitaine, je ne crois pas avoir mentionné ce fait depuis mon entrée dans votre bureau. Dans la boîte à gants, j'ai trouvé cette lettre. Votre mère se prénommaient bien Sylvie, Capitaine Louis Vannier.

Le Capitaine, livide, fixe son subordonné.

- Vous ne pouvez pas comprendre, Lieutenant.
- Peut-être que si, si vous m'expliquez.

Sylvie Vannier a révélé, sur son lit de mort, l'identité de son père à Louis et l'histoire de sa famille paternelle. Louis a nourri, toute sa vie, une haine féroce contre ce père qui a plongé sa mère dans la misère. Il s'est juré de lui faire payer. Louis était prêt à tout pour empêcher Andréa d'hériter. L'arrivée d'Ismérie a contrecarré ses plans. Il a voulu la persuader de renoncer à cet héritage. Il savait que Bastien avait connu Andréa Tardieu, il lui a demandé de l'aider à convaincre la jeune femme. C'est Bastien qui a donné le rendez-vous près du ruisseau. Louis s'est posté en embuscade, pour surveiller les tractations. La jeune femme n'a pas voulu coopérer, fou de rage, il lui a asséné un coup fatal avec la crosse de son arme, sous les yeux de Bastien. Ce dernier a menacé de le dénoncer. Louis a ramassé les clés de voiture d'Ismérie, tombées lors de sa chute. C'est à ce moment-là que l'idée a germé de faire peur à Bastien, dont il connaissait bien les habitudes. Il voulait juste l'effrayer avec la voiture, mais

les choses ne se sont pas passées comme il avait prévu. Il ne sait pas pourquoi il est allé remettre les clés à l'hôtel.

Louis n'a opposé aucune résistance lors de son arrestation.

Pour Ismérie et Bastien, il a dit regretter son geste, tout en reportant quand même la faute sur la panne informatique.

Pour Andréa, il n'a ni regrets, ni remords, si c'était à refaire, il le referait.

Après cela, la maison d'Augustine a été vendue aux enchères. Le notaire ne l'a pas achetée, il y avait eu trop de sang versé.

Léontine Charles

Tous droits réservés

Avril 2025